Accès

Rendez-vous sur PIVAN où vous pourrez vous connecter anonymement en haut à droite.

Fonctionnement

Pour vous familiariser à la navigation dans PIVAN, veuillez suivre ce tutoriel.

Stratégie

Il existe à ce jour **135 tags uniques** à annoter dans les textes d'EXO-POPP. Pour faciliter la tâche d'annotation, nous proposons de faire des annotations superposées grâce à seulement **47 tags hiérarchiques**. **Cependant**, afin de simplifier la tâche dans une premier temps, seule une partie des tags doit être considérée pour l'instant.

La totalité des tags *uniques* et *hiérarchiques* et leur équivalence sont référencées sur le 2e feuillet de ce gSheet. Les tags uniques sont référencés en ligne dans la 1ère colonne et les tags hiérarchiques en colonne dans la 1ère ligne.

CONSIGNES TEMPORAIRES

- Les tags à considérer pour l'instant sont au nombre de 27. Dans l'interface Pivan, les tags mis de côté sont maintenant de couleur noire dans la liste des tags afin de visualiser plus facilement les tags qui ont été retenus. La liste complète est:
 - Mois
 - Heure
 - Année
 - Age
 - Minute
 - Type voie
 - Numéro voie
 - Jour
 - Pays
 - Nom voie
 - Département
 - Prenom
 - Ville
 - Mère
 - Père
 - Epouse
 - Mari
 - Naissance
 - Résidence
 - Profession

- Nom
- Témoin
- Ex-Epoux
- Administratif
- Décès
- Disparu
- Veuf
- Avant de relire l'annotation en ENs d'un acte, il faut s'assurer que celui-ci a bien été tokenizé. Pour
 cela, lorsque l'on clique sur l'acte avant d'entrer dans l'interface d'annotation des ENs, il faut
 s'assurer que les lignes sont bien espacées. (Exemple d'acte bien tokenizé). Dans le cas d'un acte non
 tokenizé, les lignes sont serrés et appartiennent au même rectangle. (voir image)
- 'Adresse' et 'Date' ne sont plus nécessaires mais ce n'est pas un problèmes lorsque ces tags sont présents.
- Il faut bien tagguer tous les noms, prénoms et professions y compris des personnes secondaires (témoins, adjoint au maire, notaire, etc). Exception faite de la profession 'adjoint au maire' ou 'maire' qui revient systématiquement et qui pourrait gêner l'apprentissage.

Type de tags

Les tags peuvent être regroupés par niveaux hiérarchiques.

Niveau	Tags					
1	Administratif	Магі	Epouse	Témoin		
1.1	Père	Mère	Ex-Epoux			
2	Naissance	Residence	Décès	Disparu	Age	Veuf
3			Profession	Prenom	Nom	
4	Pays	Département	Ville	Numéro voie	Type voie	Nom voie
	Année	Mois	Jour	Неиге	Minute	

Voici ces règles de restriction :

- 1. Il ne peut y avoir qu'un tag de même niveau par mot (sauf cas de pluriel, voir Pluriels)
- 2. Les tags sont organisés par englobement : du + ou (il convient donc de commencer par annoter les tags les plus englobant puis d'affiner vers les tags plus petits.)
- 3. Dans la majorité des cas on constatera qu'un mot annoté par un tag d'un niveau donné, sera également annoté d'un tag de niveau (voire d'un demi-niveau) précédent.

Mais il y a des exceptions, par exemple le prénom et le nom du notaire seront pas taggués par un tag relatif à la personne (niveau 1).

Annotation (consignes pour 27 tags)

Voici quelques indications concernant certains tags.

Niveau 1

- Les tags relatifs aux personnes (époux, épouse, père, mère, témoin) doivent être utilisés sur des mots comportant d'autres tags. En effet, ces tags n'ont pas de signification seuls. Il ne faut donc pas les utiliser pour tagguer les "zones" du texte concernant la mariée, le père, etc.
- Epoux/Epouse: tout ce qui concerne l'époux/l'épouse
- Administratif: tout ce qui concerne la date et l'heure de la rédaction de l'acte ainsi que l'ajoint au maire. Exemple: "Le deux janvier mil neuf cent quarante, onze heure". Globalement cela concerne toutes les entités nommées qui ne se rattachent ni à l'époux, ni à l'épouse, ni aux témoins. En revanche pour la date de publication de l'acte (publication au sein des mairies respectives des époux), on n'utilise pas le tag administatif lorsqu'on taggue chaque élément de la date. Il faut également utiliser ce tag sur le prénom et nom de l'adjoint au maire/maire qui a rédigé l'acte. De plus, il ne faut pas appliquer le tag "Administratif" à des mots sans le combiner avec d'autres tags comme "heure" ou "année". En effet, le tag "Administratif" seul n'a pas d'intérêt.
- **Ex-epoux**: il faut tagguer le prénom et le nom de l'ex-époux, et parfois le lieu et date du décès s'il y a lieu.

Niveau 2

- Age: "âgé de vingt-trois ans": il faut annoter "vingt-trois ans" et ne pas tagguer le "âgé de".
- **Décès**: si le décès d'une personne est indiqué par le tag "décédé(e)(s)", il faut tagguer le prénom et le nom de la ou les personne(s) concernée(s) avec le tag "décès"
- Disparu: idem que décès mais avec le tag "Disparu".
- **Veuf**: il faut tagguer le prénom et nom de la personne veuve. Ce tag peut concerner plusieurs personnes:
 - l'épouse: "veuve de Prenom_ex_epoux Nom_ex_epoux"
 - l'époux: "veuf de Prenom_ex_epouse Nom_ex_epouse"
 - la mère d'un des époux: fils/fille de Prenom_père Nom_père, infos-père et Prénom_mère
 Nom mère, sa veuve

Niveau 4

- Lieux: Les adresses ont été divisées en :
 - Département (ex: Isère)
 - Ville (ex: Paris)
 - Numéro de voie (ex: 50)
 - Type de voie (ex: rue, avenue, passage...)
 - Nom de voie (ex: Camélias)

Dans le cas des départements et villes, il ne faut pas inclure le "né à" ou le "domicilié à" mais seulement le nom du lieu. Par exemple dans le cas de "né à Paris" il faudra uniquement annoter comme "Ville" le mot "Paris".

Dans le cas du nom de la rue, il faut inclure les particules situées après le type de voie. Par exemple dans le cas du "Rue de Saintonge" il faudra annoter comme nom de voie "de Saintonge".

• **Ville**: on considère les arrondissements de Paris comme des villes. Par exemple, on tagguera "huitième arrondissement de Paris" avec un tag "Ville" pour chaque mot.

• Heure/Minute::

- Exemple: "à cinq heures vingt minutes". Il faut annoter 'cinq heures' avec 'Heure' et 'vingt minutes' avec "Minute".
- Parfois les minutes sont exprimés en quartiers d'heure. Exemple: "midi et quart". Il faut tagguer la formule "et quart" avec le tag "Minute".
- **Annee**: ne pas tagguer le mot "l'an" avant l'année. Exemple: pour "L'An mil neuf cent cinq", il faut appliquer le tag "Année" à 'mil neuf cent cinq" mais pas à "L'An".

Divers

Pluriels

Description

Parfois les professions, adresses ou liens relationnels de plusieurs personnes (ex: les parents, les témoins) sont communes et ne sont écrites qu'une fois au pluriel.

Action

Faire une entorse à la règle de restriction n°1 en attribuant pour ces mots plusieurs tags de même niveaux.

